

**RÉSEAU DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS
DE L'EST DE L'ONTARIO**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2011

**RÉSEAU DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS
DE L'EST DE L'ONTARIO**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats	3
État de l'évolution des actifs nets	4
État de la situation financière	5
Notes complémentaires	6
Renseignements complémentaires	11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres
Réseau des services de santé en français de l'est de l'Ontario

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Réseau des services de santé en français de l'est de l'Ontario, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2011, et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des conventions comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Réseau des services de santé en français de l'est de l'Ontario au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Marcil Lavallée
Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 5 mai 2011

RÉSEAU DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS DE L'EST DE L'ONTARIO

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011

3

	2011	2010
PRODUITS		
Subventions et contributions (annexe A)	931 988 \$	835 951 \$
Autres	5 573	26 594
	937 561	862 545
CHARGES D'EXPLOITATION		
Salaires et avantages sociaux	561 600	460 606
Contractuels et honoraires professionnels	149 035	204 966
Communications	46 173	29 021
Loyer	56 096	48 211
Services informatiques	29 701	20 750
Frais de déplacement	20 655	19 203
Fournitures et frais de bureau	18 780	10 177
Télécommunications	13 582	7 286
Frais d'impression	12 340	10 721
Commandites et frais de réunion	10 918	14 375
Assurances	3 661	2 806
Frais postaux et messagerie	1 193	858
Formation du personnel	675	971
Traduction	(255)	5 793
Amortissement des immobilisations	1 645	2 350
	925 799	838 094
Charges d'exploitation imputées aux projets	(372 585)	(354 206)
	553 214	483 888
	384 347	378 657
CHARGES DE PROJETS (annexe B)	(376 185)	(370 661)
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	8 162 \$	7 996 \$

**RÉSEAU DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS
DE L'EST DE L'ONTARIO**

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011

4

	2011	2010
SOLDE AU DÉBUT	42 842 \$	34 846 \$
Excédent des produits sur les charges	8 162	7 996
SOLDE À LA FIN	51 004 \$	42 842 \$

RÉSEAU DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS DE L'EST DE L'ONTARIO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2011

5

	2011	2010
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	24 947 \$	124 926 \$
Débiteurs (note 4)	254 055	135 046
Frais payés d'avance	12 439	2 045
	291 441	262 017
IMMOBILISATIONS (note 5)	3 839	5 484
	295 280 \$	267 501 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Découvert bancaire (note 6)	80 000 \$	- \$
Créditeurs et frais courus	164 276	224 659
	244 276	224 659
ACTIF NETS	51 004	42 842
	295 280 \$	267 501 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



administrateur



administrateur

RÉSEAU DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS DE L'EST DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2011

6

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Réseau, un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, a pour but d'assurer aux francophones de l'Est de l'Ontario l'accès, en français, à toute la gamme de soins et de services de santé de qualité. L'organisme est exonéré d'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada requiert l'utilisation de certaines estimations et hypothèses faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la divulgation des éventualités en date de l'état de la situation financière ainsi que sur les postes de produits et de charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les autres produits sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Services reçus à titre bénévole

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers.

Ventilation des charges

L'organisme ventile certaines de ses charges de fonctionnement général aux projets selon une clé de répartition qu'il juge appropriée. Les salaires et avantages sociaux et autres charges d'exploitation sont ventilés en proportion des produits attribuables à chaque projet.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 30%.

RÉSEAU DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS DE L'EST DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2011

7

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers - informations à fournir et présentation

L'organisme s'est prévalu du choix d'appliquer le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » du Manuel de l'ICCA au lieu des chapitres 3862, « Instruments financiers – informations à fournir » et 3863, « Instruments financiers – présentation ».

Instruments financiers

L'organisme a fait le choix de classer ses actifs et ses passifs financiers de la façon suivante :

Prêts et créances

Les débiteurs sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes liés à la décomptabilisation de ces actifs financiers sont présentés à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

L'encaisse et le découvert bancaire sont évalués à la juste valeur selon la méthode du cours du marché. Les gains et les pertes sont présentés à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

Autres passifs financiers

Les créditeurs et frais courus sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes liés à la décomptabilisation de ces passifs financiers sont présentés à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

3. VENTILATION DES CHARGES

Un montant total de salaires et avantages sociaux et autres charges de fonctionnement de 372 585 \$ (2010 : 354 206 \$) provenant des rubriques « Charges d'exploitation » a été ventilé aux projets comme suit :

	2011	2010
Appui au Réseautage	240 318 \$	200 000 \$
Appui à l'organisation de services	80 052	80 001
Promotion de la santé	32 009	60 000
Formation linguistique et adaptation culturelle	20 206	11 905
Formation linguistique	-	2 300
	372 585 \$	354 206 \$

RÉSEAU DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS DE L'EST DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2011

8

4. DÉBITEURS

	2011	2010
Subventions et contributions à recevoir		
- Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	- \$	100 000 \$
- RLISS de Champlain et du Sud-Est	187 850	-
Taxe sur les produits et services et taxe de vente harmonisée à recevoir	29 207	7 749
Autres	36 998	27 297
	254 055 \$	135 046 \$

5. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2011	2010
Équipement informatique et de bureau	58 241 \$	54 402 \$	3 839 \$	5 484 \$

6. MARGE DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 100 000 \$, renouvelable annuellement au taux préférentiel plus 2,85 %. Cette marge de crédit est garantie par une convention de sûreté générale.

7. FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il ne fournirait pas d'information supplémentaire utile pour la compréhension des flux de trésorerie de l'exercice.

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 74 % des débiteurs sont à recevoir d'une entité. L'organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier ou d'une quelconque contrepartie.

RÉSEAU DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS DE L'EST DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2011

9

8. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

L'organisme utilise une marge de crédit comportant un taux d'intérêt variable. Conséquemment, il encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de l'organisme.

Juste valeur

La valeur comptable de l'encaisse, des débiteurs ainsi que du découvert bancaire et des créditeurs et frais courus se rapproche de leur juste valeur étant donné que ces éléments viennent à échéance à court terme.

9. ÉVENTUALITÉS

Le Réseau est engagé en vertu de contrats à verser des compensations à trois de ses employés en guise d'indemnité, advenant que l'organisme cesse ses activités. Au 31 mars 2011, l'organisme aurait un montant de 17 000 \$ à défrayer.

Montant octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, le Réseau signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursement à un organisme de financement, les ajustements nécessaires seraient affectés à l'exercice alors en cours.

10. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 88 016 \$ et les versement approximatifs à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2012	18 322 \$
2013	19 040 \$
2014	19 759 \$
2015	20 477 \$
2016	10 418 \$

RÉSEAU DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS DE L'EST DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2011

10

11. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

L'objectif principal de l'organisme en termes de gestion du capital est de maintenir un niveau suffisant d'actifs nets pour assurer la pérennité de l'organisme et ainsi pouvoir continuer à réaliser sa mission.

12. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice courant.

RÉSEAU DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS DE L'EST DE L'ONTARIO

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011

11

	2011	2010
ANNEXE A - SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario		
- Programmation de base	365 000 \$	465 000 \$
- Formation linguistique	4 520	18 755
RLISS de Champlain et du Sud-Est	187 850	-
Société Santé en français		
- Appui au Réseautage	240 000	200 000
- Appui à l'organisation de services	80 000	80 001
- Formation linguistique et adaptation culturelle	20 000	12 195
- Promotion de la santé	-	60 000
Alliance des Réseaux Ontariens de Santé en Français		
- Promotion de la santé	34 618	-
	931 988 \$	835 951 \$

ANNEXE B - CHARGES DE PROJETS

Appui au Réseautage	240 318 \$	200 000 \$
Appui à l'organisation de services	80 052	80 001
Promotion de la santé	32 009	60 000
Formation linguistique et adaptation culturelle	20 206	11 905
Formation linguistique	3 600	18 755
	376 185 \$	370 661 \$